

## Comptes-rendus des 2 réunions publiques de lancement de la concertation citoyenne « Cœur Reyssouze »

**Lundi 4 décembre** : Maison de la Culture et de la Citoyenneté de Bourg-en-Bresse

**Mardi 5 décembre** : Maison de l'Eau et de la Nature de Pont-de-Vaux



### Contexte

Reyssouze et Affluents, syndicat de rivières porteur de la compétence GEMAPI (Gestion de l'Eau, des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) met en œuvre le **projet « Cœur Reyssouze » sur l'ensemble du bassin versant de la rivière Reyssouze**. Ce projet, financé à 70% par la subvention « Eau et Participation citoyenne » de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse, est constitué de deux volets :

- **Un observatoire participatif des cours d'eau**, accessible par l'application mobile « Cœur Reyssouze ». Des bornes disposées tout au long de la rivière Reyssouze permettent aux promeneurs et aux usagers de prendre des photos de lieux précis au fil des saisons et d'évaluer différents aspects (sécurité, risque sanitaire, lieu agréable, usages...) pour les indiquer sur l'application.
- **Une concertation citoyenne** déployée entre novembre 2023 et décembre 2024 pour proposer de nouveaux formats de travail associant citoyens et syndicat de rivière pour les années à venir, pour une meilleure gestion des milieux aquatiques dans un contexte de changement climatique.

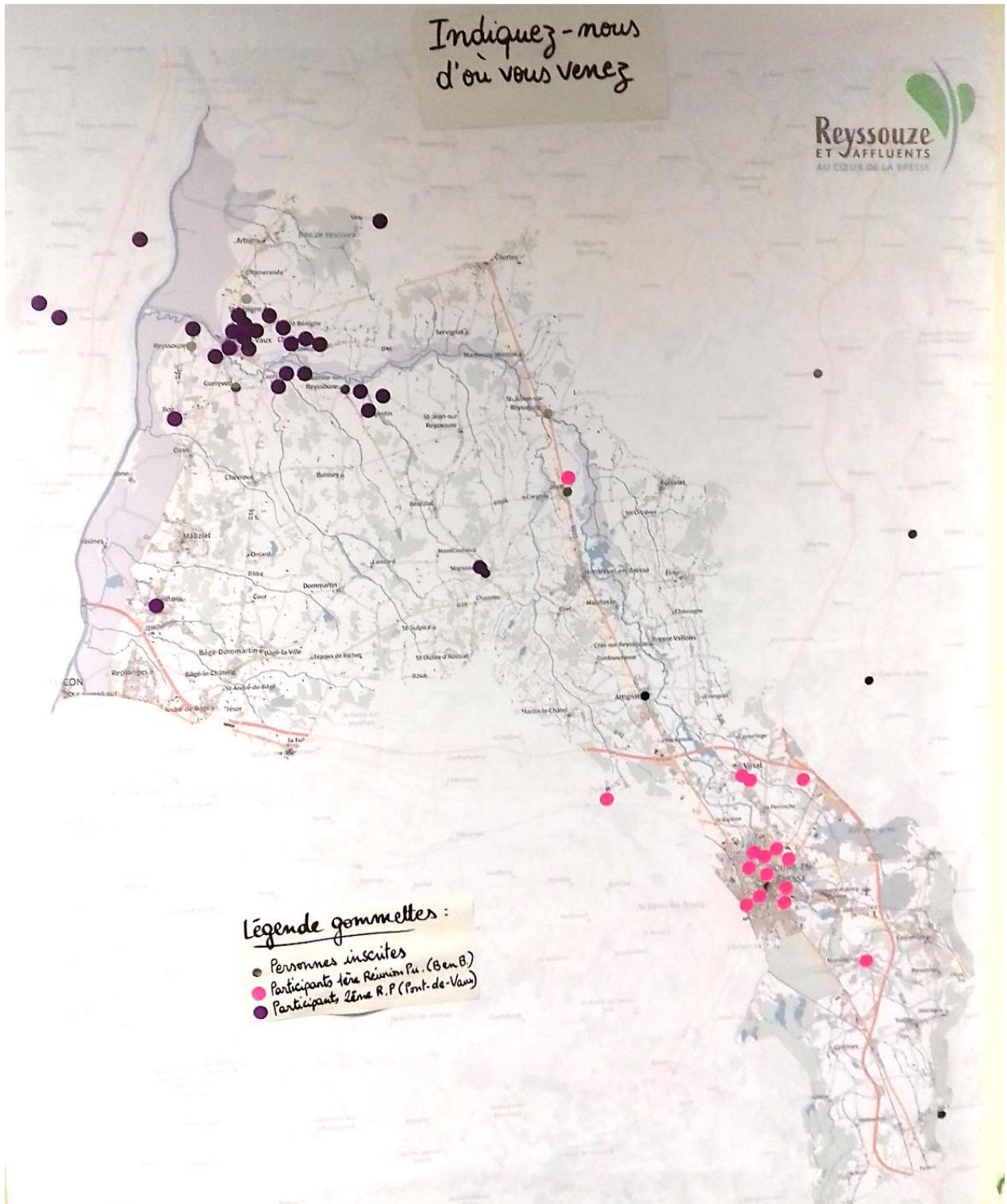
Pour présenter le projet Cœur Reyssouze et sa concertation citoyenne, deux réunions d'information du grand public ont été animées en soirée les lundi 4 décembre et mardi 5 décembre 2023.

### Présentation des participants

Au total, la réunion publique de Bourg-en-Bresse a rassemblé 19 participants (dont 1 journaliste), celle de Pont-de-Vaux en a rassemblé 25 (dont 2 journalistes). Emmanuelle a posé plusieurs questions aux participants des deux réunions pour mieux connaître leur profil :

	Bourg-en-Bresse	Pont-de-Vaux
Elu(e)s présent(e)s	1	6
Participants ayant déjà vécu une concertation	4 (PLU et traitement / valorisation de déchets)	6 (Projets de gestion de l'eau, d'urbanisme)
Participants qui découvraient le projet Cœur Reyssouze	1	11
Participants qui avaient déjà utilisé l'application	4	2

En arrivant dans la salle, les participants ont été invités à positionner une gommette sur une carte du bassin versant de la Reyssouze (élargi) pour indiquer leur commune.



Provenance des participants aux 2 réunions publiques

## Introduction

AGENDA de la soirée	
19h00	Accueil des participants
19h15	Introduction
19h40	Présentation du projet Cœur Reyssouze et de la concertation
20h00	Temps d'échange
21h00	Inscriptions et mot de clôture
21h30	Pot convivial

Emmanuelle a présenté le déroulement de la soirée ainsi que ses objectifs :

- Présenter le projet global Cœur Reyssouze,
- Présenter les 1ers retours sur l'application Cœur Reyssouze,
- Présenter le déroulement de la concertation citoyenne de 2024,
- Répondre aux questions des participants, recueillir leurs remarques,
- Proposer aux participants de s'inscrire dans les 2 groupes citoyens.

Puis Baptiste DAUJAT, Vice-Président de Reyssouze et Affluents, qui suit le projet de participation citoyenne, a présenté le syndicat, ses missions, ses partenaires et son périmètre d'activité.

Il a présenté Emmanuelle ESPUCHE, consultante concertation de Lisode, et l'équipe de Reyssouze et Affluents présente :

- Jean-Louis FAVIER, Président du syndicat
- Emilie AUDOUX, chargé de projet « eau et participation citoyenne »
- Laurine CORNATON, chargée de communication

## Présentation du projet et de la concertation

La présentation du projet Cœur Reyssouze, des premiers résultats recueillis sur l'application, et du déroulement de la concertation citoyenne est jointe à ce compte-rendu.

**Le Projet Cœur Reyssouze et sa concertation citoyenne**

**2 Réunions publiques de lancement**  
Le 4 décembre 2023 à Bourg-en-Bresse  
Le 5 décembre 2023 à Pont-de-Vaux

### 1. Reyssouze et Affluents

Une collectivité en charge de la GEMAPI

**GEMAPI**  
Gestion de l'eau | Milieu aquatique | Prévention des inondations

Nos partenaires :  
République Française | Agence de l'eau | AIN le Département

Etudes | Travaux | Sensibilisation

### 4. Déroulement de la concertation citoyenne

**2023** (Juil-Août, Sept-Oct, Nov-Déc) | **2024** (Jan-Fév, Mar-Avr, Mai-Juin, Juil-Août, Sept-Oct, Nov-Déc)

- 2 Réunions publiques lancement concertation** (4 & 5 déc) : Mobilisation de citoyens volontaires pour former 2 groupes de travail.
- Atelier 1** (20 & 27 juin) : Présenter les missions du SBVR, leur logique d'intervention, leurs priorités, etc. Échange et répondre aux questions.
- Visites terrain « tout public », sur inscription** : Discussion sur les « points forts », des modes de gestion présents, les « points à améliorer » et « les points sur lesquels des citoyens pourraient s'investir aux côtés du SBVR ».
- Présentation des propositions aux élus** (Début septembre).
- Atelier 2** (1 & 8 juin) : Présenter les résultats des sorties « Choisir 3 ou 4 enjeux de gestion pour proposer un format d'association des citoyens ».
- Atelier 3** (5 oct) : Présenter les retours des élus « Finaliser les propositions ».
- Réunion publique de restitution des propositions** (7 déc).

### Les 2 groupes citoyens recrutés

**RECRUTEMENT DE 2 GROUPES CITOYENS DIVERSIFIÉS**

- Inscriptions sur l'application Cœur Reyssouze (critères à renseigner : âge, sexe, lieu de vie, activité, implication dans une association, etc.)
- Recrutement de deux groupes de 25 personnes, pour garantir une proximité géographique des ateliers et une bonne qualité d'animation et d'échange. Si les candidatures sont trop nombreuses, les profils sur-représentés seront tirés au sort, afin d'assurer une diversité et un équilibre des points de vue.

**PLUSIEURS EVENEMENTS DE MOBILISATION**

- Partenariat avec la Scène Nationale de Bourg-en-Bresse
- Présentation de l'application Cœur Reyssouze et des projets du SBVR aux conseillers citoyens de Bourg-en-Bresse
- Présentation de l'application à la médiathèque de Bourg-en-Bresse
- Conférence de l'hydrologue Charlene DESCOLLONGES

**À ce jour : 33 inscriptions**  
- 12 retraités, 21 en activité  
- 14 femmes et 19 hommes  
- 8 personnes avec peu de connaissances  
- 16 personnes avec une connaissance moyenne  
- 7 personnes avec une bonne connaissance

Extraits de la présentation

## Temps d'échange



Temps d'échange à Pont-de-Vaux

A la fin de la présentation, Emmanuelle a demandé aux participants de se regrouper par 4 ou 5 avec leurs voisins pour discuter de leur ressenti vis-à-vis des éléments présentés. Elle a distribué à chaque petit groupe 2 cartons orange pour inscrire 2 questions de compréhension, et 2 cartons verts pour inscrire 2 remarques. Les groupes ont eu 15mn pour écrire leurs questions et remarques, puis Emmanuelle a ramassé l'ensemble des cartons, les a affichés en les lisant à voix haute, puis organisé les échanges pour répondre aux questions.



Résultats des temps d'échange des 2 réunions

L'ensemble des sujets qui ont été abordés sont synthétisés dans le tableau ci-après :

Questions / Remarques	Réponses apportées
<b>Gestion de la biodiversité</b>	
<b>Quelles actions sont prévues pour gérer l'abondance de ragondins ?</b>	<p>Reyssouze et Affluents (R&amp;A) : Le sujet de la gestion des ragondins est complexe et très controversé parmi les acteurs du territoire et les citoyens. Les visions divergent car il s'agit de questionnements éthiques en lien avec la gestion de la nature. Le ragondin est une espèce introduite, qui s'est rapidement multipliée et qui cause des dommages : maladies, trous dans les digues (et par conséquent accidents pour des troupeaux), érosion... Cependant, même si on le voulait, pourrait-on supprimer complètement cette espèce ? Il faut analyser la situation, les conditions dans lesquelles l'espèce a proliféré sont-elles toujours réunies ? Peut-on mesurer les impacts exacts sur le territoire ? Le but étant d'avoir une gestion rationnelle, qui ne soit pas vaine. Nous avons besoin d'éclairages d'organismes comme l'OFB (Office Français de la Biodiversité) et de scientifiques pour étudier les usages anthropiques impactés et les nécessités de régulation.</p> <p><b>AUTRE PARTICIPANT</b> : Il est important de traiter la faune avec bienveillance et de nous souvenir que les Hommes sont aussi des prédateurs qui font partie d'un écosystème. Il faut apprendre aux gens à « démystifier » la faune, à ne plus avoir peur de vivre à son contact.</p>
<b>Comment favorise-t-on la biodiversité autour des cours d'eau ?</b>	<p>R&amp;A : Le travail du syndicat de rivières est de chercher le meilleur équilibre entre préservation/restauration des milieux et conciliation avec les usages existants. Nous intervenons dans cette optique dans des projets de territoire. Il nous faut également intervenir sur des terrains privés (les berges de rivières souvent) et composer avec les propriétaires pour décider de certains aménagements en faveur de la biodiversité. Parfois R&amp;A ne peut pas intervenir. Nous essayons autant que possible de recréer des espaces naturels fonctionnels en tenant compte des activités existantes : par exemple nous recréons actuellement une zone humide sur le marais du Dévorah, site où il n'y a aujourd'hui aucun usage, donc pas de désagrément possible.</p>
<b>Gestion des impacts anthropiques et des pollutions</b>	
<b>D'où viennent les rejets observés dans la Reyssouze (par des buses) ?</b>	<p><b>AUTRE PARTICIPANT</b> : Les rejets sont des eaux pluviales, qui sont récupérées par des buses et déversées dans les cours d'eau. Lors d'importantes pluies les routes et les sols sont lessivés et des polluants s'accumulent dans les rivières. Sur la ville de Bourg la voirie est reliée au réseau pluvial, qui est relié à la Reyssouze.</p> <p>R&amp;A : La compétence « Eau et Assainissement » relève de Grand Bourg Agglomération (<i>question posée lors de la réunion de Bourg-en-Bresse</i>). Il peut arriver lors de fortes pluies qu'il y ait effectivement du ruissellement qui engendre des pollutions, et également que les stations d'épurations (STEP) soient débordées en capacité et que de l'eau usée arrive directement dans les cours d'eau. Les bassins d'orage (réservoirs) visent à éviter cela autant que possible.</p>
<b>Quelles améliorations du traitement des molécules chimiques ?</b>	<p>R&amp;A : Chaque année la recherche progresse sur le traitement des micropolluants, mais de nouvelles molécules sont également régulièrement découvertes, donc il s'agit d'un travail continu !</p>

Questions / Remarques	Réponses apportées
<p><i>Il est important de connaître les impacts de l'urbanisation, d'avoir une vue globale des aménagements réalisés.</i></p>	<p>R&amp;A : L'urbanisation n'est pas une compétence du syndicat, il s'agit de sujets très verrouillés car très politiques. Mais aujourd'hui l'urbanisation est de plus en plus contrainte par la réglementation : des objectifs nationaux impulsés par les ministères poussent les collectivités et les promoteurs à réduire les surfaces imperméabilisées et à les compenser, en créant par exemple de nouvelles zones tampons (objectif zéro artificialisation nette). La compensation n'est pas toujours la meilleure des solutions, mais il s'agit de dynamiques qui vont dans le sens de la préservation des milieux. Les documents Cadre d'urbanisme et de gestion de l'eau doivent également être rendus compatibles.</p>
<p><b>Adaptation au changement climatique</b></p>	
<p><i>Inquiétude concernant l'assèchement, le changement climatique.</i></p>	<p><b>PARTICIPANTS</b> : Nous avons besoin d'être alertés avant les sécheresses pour pouvoir diminuer nos consommations avant la crise.</p> <p>Nous avons besoin de plus de retenues d'eau dans la Reyssouze, et il faut laisser certains arbres et embâcles pour créer des milieux pour les poissons.</p> <p>R&amp;A : Effectivement, le retrait d'embâcles et/ou de vannages cassés par exemple doivent faire l'objet d'une vraie réflexion pour ne pas trop impacter la morphologie du cours d'eau et les écosystèmes existants.</p>
<p><i>Comment gérer la ressource en eau en fonction du climat ?</i></p>	<p>R&amp;A : Cette question est complexe, mais cela fait longtemps qu'elle guide les gestionnaires, avant même l'accélération du changement climatique ! La gestion des cours d'eau joue sur plusieurs de leurs aspects (entre autres leur largeur et leur profondeur) pour favoriser au mieux la biodiversité. Cette gestion évolue sans cesse au fil du temps et des aléas climatiques qui s'accroissent et s'amplifient.</p>
<p><i>Comment sont traités les risques d'inondation et de sécheresse ? Quelles alertes ? Quelles informations ?</i></p>	<p>R&amp;A : La prévention du risque inondation est une compétence du syndicat et nous intervenons régulièrement sur des tronçons de rivière pour de l'entretien (du retrait d'embâcles par exemple). R&amp;A a en charge des digues classées. Les ouvrages ont été construits à des époques anciennes, avec d'autres logiques de gestion des cours d'eau. Nous avons sur le territoire un historique important de construction de moulins, de canaux... La restauration du patrimoine bâti n'est pas de la compétence du syndicat. Notre travail consiste à redonner un fonctionnement plus naturel aux cours d'eau. Nous essayons d'avoir des zones qui « conservent de l'eau » pour maintenir la biodiversité aquatique. Le syndicat de rivières agit sur la largeur des cours d'eau : quand la quantité d'eau se réduit, on vient « pincer » le cours d'eau, c'est-à-dire qu'on réduit sa largeur pour garder des hauteurs d'eau viables pour la vie aquatique, en conservant toujours une capacité d'inondation.</p> <p>La question de l'information de crise est importante car on ne sait pas comment la situation climatique va évoluer dans le futur. Cette question pourra faire l'objet d'une des propositions travaillées par les groupes citoyens en 2024.</p>
<p><b>Missions du syndicat de rivières Reyssouze et Affluents</b></p>	

Questions / Remarques	Réponses apportées
<p><b>Quel est le lien entre GEMAPI et le syndicat ?</b></p> <p><b>Quel est le périmètre des missions / actions du syndicat ? Intervient-il par exemple sur les modes doux de déplacement, les bâtiments... ?</b></p>	<p>R&amp;A : Le syndicat Reyssouze et Affluents est un syndicat mixte fermé qui porte la compétence GEMAPI (Gestion de l'Eau, des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations). Cette compétence ouvre un large champ d'action, avec des types d'interventions très différents, liés aux milieux aquatiques : études, travaux de restauration, actions de préservation ... Le syndicat de rivière ne gère pas l'eau potable (gérée directement par des collectivités), ni l'eau agricole, ni les modes de déplacements doux (gérés par les collectivités et/ou le Département), ni les bâtiments (l'urbanisme est une compétence des collectivités). Cependant, certains ouvrages bâtis, en lien avec les milieux aquatiques (vannes par exemple), peuvent être gérés par le syndicat de rivière.</p>
<b>Résultats attendus du processus de concertation</b>	
<p><b>Quelles sont les attentes à l'issue de la concertation ?</b></p> <p><b>Quelles sont les résultats / productions attendues ?</b></p>	<p><b>LISODE :</b> La concertation vise à aboutir à plusieurs propositions concrètes de modalités d'association des citoyens aux missions et aux activités de R&amp;A, sur un (ou des) sujet(s) précis (par exemple : gestion des zones humides, alerte et information en cas de sécheresse/crue, suivi et restauration de la biodiversité, etc.). L'objectif est de faire réfléchir les 2 groupes citoyens à un (ou des) format(s) de travail en collaboration directe citoyens- R&amp;A sur des problématiques bien ciblées, pour les prochaines années.</p>
<p><b>Quels types d'actions sont envisagées à l'issue de la concertation ?</b></p>	<p><b>LISODE :</b> Une fois les propositions finalisées par les groupes citoyens, l'équipe technique et les élu(e)s de R&amp;A étudieront leur faisabilité (Nécessité de recruter ? Quelle réorganisation possible des instances existantes ? Quel budget nécessaire ? etc.) et ils réfléchiront à la façon d'institutionnaliser la (ou les) proposition(s) retenue(s) pour les inscrire dans le fonctionnement de R&amp;A pour le futur.</p>
<p><b>Le projet Cœur Reyssouze répond aux envies de mieux comprendre les enjeux de la gestion de l'eau.</b></p>	<p><b>LISODE :</b> Il s'agit d'un des objectifs du projet.</p>
<p><b>Quels thèmes précis devront traiter les citoyens ?</b></p>	<p><b>LISODE :</b> Lors du 1<sup>er</sup> atelier l'ensemble des missions du syndicat et les particularités du bassin versant de la Reyssouze seront présentés aux citoyens. Cet atelier sera l'occasion de répondre aux questions des participants, et à ouvrir des portes de sujets qui leur sembleraient le plus à enjeu. Une série de 5 sorties terrain permettra aux volontaires de se renseigner un peu plus sur les problématiques de préservation des milieux aquatiques, de gestion des effluents d'exploitations, de conciliation des usages autour d'un cours d'eau... Chaque groupe citoyen choisira 2 ou 3 thèmes en lien avec les missions du syndicat, qui leur paraîtront les plus pertinents à être également traités par des citoyens dans le futur.</p>
<b>Déroulement du processus de concertation</b>	
<p><b>Même si l'on n'y participe pas, aura-t-on des informations sur le travail de</b></p>	<p><b>LISODE :</b> Le processus de concertation a été pensé pour permettre à la fois à un maximum de citoyens de s'impliquer (50 participants aux groupes citoyens + 5 sorties ouvertes au grand public sur inscription + réunions publiques d'information et de restitution), tout en garantissant</p>

Questions / Remarques	Réponses apportées
<i>concertation ? Pourra-t-on s'exprimer aussi ?</i>	une qualité de débat et d'analyse du travail réalisé pour pouvoir y donner suite (taille de groupes limitée). Nous veillerons à ce que les deux groupes citoyens puissent travailler dans les meilleures conditions, sans interférences extérieures de personnes n'ayant pas suivi leur cheminement : les comptes-rendus d'ateliers ne seront donc pas rendus publics, mais suite à chaque série d'ateliers un court communiqué sera diffusé sur le site de la Reyssouze. Le travail final sera en revanche présenté et discuté en fin de concertation, lors d'une réunion publique dédiée.
<i>Les visites prévues seront-elles accompagnées par des experts ou des scientifiques ?</i>	<b>LISODE</b> : Oui les visites seront accompagnées par les gestionnaires du lieu, qui présenteront le fonctionnement de leur travail. Emilie AUDOUX de R&A sera également présente. (Les visites se dérouleront en partie en soirées en semaine).
<i>Quelle sera la durée des ateliers ?</i>	<b>LISODE</b> : Les ateliers dureront 3h, sur des samedis après-midi pour avoir la lumière du jour (plus motivant pour travailler). Généralement les créneaux sont 14h-17h.
<i>Enjeu de comprendre l'histoire de la Reyssouze : c'était comment avant ?</i>  <i>Nécessité de connaître la Reyssouze sur toute la longueur, de Journans jusqu'à la Saône.</i>	<b>LISODE</b> : Nous pourrons utiliser des photos d'époque lors du 1 <sup>er</sup> atelier, pour rappeler l'historique des aménagements de la Reyssouze. Il est en effet important de se remettre en mémoire les différents usages de la rivière. Des vidéos, des courts documentaires et/ou témoignages pourront également servir de supports. Nous travaillerons aussi beaucoup sur cartes.
<i>L'illelectronisme est-il un barrage au projet de participation citoyenne ?</i>	<b>LISODE</b> : Nos méthodes de travail et d'animation des groupes citoyens ne demandent aucune connaissance particulière en informatique : nous travaillons principalement par écrit, à l'oral et sur le terrain. La seule chose que nous demanderons aux citoyens inscrits sera un accès à une boîte mail car l'envoi de courriers serait trop long (et risqué avec les erreurs et changements d'adresses !).
<i> Crainte/risque de difficultés d'harmonisation du travail des 2 groupes citoyens</i>	<b>LISODE</b> : Nous veillerons à ce que les deux groupes travaillent sur des sujets différents et complémentaires. Si jamais les deux groupes souhaitaient travailler sur un même sujet, cela ne posera pas problème car nous pourrons leur permettre de confronter leurs idées dans le 3 <sup>ème</sup> atelier, pendant lequel les deux groupes se rassembleront.
<i>Quelles relations / interactions sont prévues avec les différentes parties prenantes (chasseurs, pêcheurs, agriculteurs...)</i>	<b>R&amp;A</b> : Aujourd'hui il existe un Comité de Rivière qui rassemble différentes parties prenantes, mais le syndicat souhaite aller plus loin et institutionnaliser la concertation avec les citoyens ET les acteurs du territoire. Cela fera l'objet de la réflexion citoyenne menée en 2024.  <b>LISODE</b> : En 2024 nous animerons une concertation citoyenne qui aura pour but de formuler des propositions collectives répondant à l'intérêt général (et non une négociation entre les intérêts de différents acteurs parties prenantes). L'ensemble des participants retenus devra donc s'exprimer en tant qu'habitant(e), et non en tant qu'« acteur(trice) du territoire ». Nos participants auront forcément des doubles casquettes (pêcheur(se)s,

Questions / Remarques	Réponses apportées
	chasseur(se)s, randonneur(se)s, spécialistes des milieux aquatiques, etc.), mais cela ne posera pas de problème : au contraire cela enrichira le partage de connaissances dans le groupe. L'important sera de ne pas défendre l'intérêt d'une structure en particulier, mais bien l'intérêt commun.
<b>Participants à la concertation</b>	
<i>Il n'y a pas de citoyens inscrits entre Bourg-en-Bresse et Montrevel-en-Bresse : comment aller les chercher et les sensibiliser ?</i>	<p>R&amp;A : Nous sommes allés à la rencontre des habitants sur le marché de Montrevel-en-Bresse et nous avons diffusé le flyer du projet autant que possible. C'est paradoxal car les zones du bassin versant pour lesquelles il y a peu de citoyens inscrits sont les zones où les bornes reliées à l'application sont les plus utilisées ! Nous allons retourner vers les communes pour qu'elles relaient à nouveau l'information.</p> <p><b>LISODE</b> : Nous essayons d'avoir autant que possible des participants de communes variées, mais il se peut que des zones soient moins représentées que d'autres (voire pas du tout). Il s'agit d'une démarche basée sur le volontariat et nous ne pouvons forcer personne à s'inscrire.</p>
<i>Deux groupes paraissent légers par rapport à l'étendue du territoire (il en aurait fallu 3 ou 4).</i>	<p><b>LISODE</b> : Nous avons discuté ce point avec l'équipe du syndicat et il est apparu que recruter 2 groupes de 25 citoyens était la meilleure option à mettre en œuvre, pour deux principales raisons :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La confrontation de 25 avis différents permet une construction de propositions intéressante et riche ! Les résultats obtenus seront sensiblement les mêmes que le groupe soit composé de 25, de 100, ou de 1000 personnes. L'important étant surtout d'avoir un maximum d'avis différents représentés.</li> <li>- Nous avons choisi de former 2 groupes citoyens pour des raisons de proximité géographique des ateliers, mais cela implique d'avoir une analyse croisée des travaux des 2 groupes, ce qui est déjà assez ambitieux. Croiser les travaux de plus de groupes aurait rajouté beaucoup de travail de préparation, d'animation, et une certaine complexité d'analyse, sans forcément apporter de plus-value.</li> </ul>
<b>Autres commentaires</b>	
<i>La présentation du projet était efficace.</i>	<b>LISODE</b> : Merci pour vos retours positifs !
<i>La concertation est positive.</i>	
<i>Pourriez-vous expliquer le fonctionnement de l'application ?</i>	<p>R&amp;A : L'application couvre un réseau de 26 bornes (poteaux en bois surplombés d'une partie métallique bleue, disposés tout le long de la Reyssouze), qui affichent des QR codes à flasher avec votre téléphone pour télécharger l'application. Chaque point vous invite à observer la rivière ou une zone humide. Vous pouvez :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Prendre des photos des lieux marqués par les bornes,</li> <li>- Donner votre avis sensible (sur la sécurité, l'aspect agréable du lieu ...)</li> <li>- Répondre à des quizz et sondages.</li> </ul> <p>Le but est d'attiser la curiosité sur les milieux aquatiques, de sensibiliser et d'ouvrir une porte vers l'inscription à la concertation. Les lieux des bornes ont été choisis en concertation avec les élus locaux, pour leur</p>

Questions / Remarques	Réponses apportées
	diversité de paysages, en veillant à la sécurité de l'utilisateur, selon s'ils étaient sur des terrains publics ou privés, et en fonction des retours des offices de tourisme et des chemins de randonnée existants.
<i>Se familiariser avec la rivière via l'approche ludique de l'application.</i>	<b>LISODE</b> : C'est effectivement un des objectifs de l'application.

Ces sujets très variés représentent autant d'enjeux potentiels à travailler dans la concertation en 2024 !

## Clôture des réunions

A la fin du temps d'échange Emmanuelle a remercié les participants et leur a indiqué que des formulaires d'inscription papier étaient disponibles à l'entrée de la salle.

Jean-Louis FAVIER et Baptiste DAUJAT ont remercié les participants. Le Président de Reyssouze et Affluents a clôturé la séance de Pont-de-Vaux en réaffirmant que la participation citoyenne était un des enjeux de demain pour le syndicat, pour mieux préparer la transition écologique, et qu'un groupe d'élu(e)s suivait de près le projet Cœur Reyssouze, en s'engageant à étudier les propositions qui seront faites par les groupes citoyens.

Un pot convivial a clôturé la soirée en permettant aux participants de poursuivre leurs échanges.